

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



Un Peuple ■ Un But ■ Une Foi

—
PRIMATURE
CABINET DU PREMIER MINISTRE



RAPPORT

D'ACTIVITÉS SEMESTRIEL

2024

Table des Matières

PRESENTATION DU SE-CNSA.....	4
LES PRINCIPALES ORIENTATIONS DE LA PLANIFICATION 2024	5
AXE STRATÉGIQUE 1 : L'ÉTUDES, PLANIFICATION ET SUIVI-ÉVALUATION	6
1. Action 1 : Coordonner les activités de Suivi-Evaluation des projets et programmes de sécurité alimentaire et de résilience	6
AXE STRATÉGIQUE 2 : RÉSILIENCE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES	9
1. Action 4 : Nouveaux Terroirs Résilients (NTR).....	9
2. Autres activités	15
AXE STRATÉGIQUE 3 : LE SYSTÈME D'ALERTE PRÉCOCE	16
1. Action 1 : Collecter des données de terrain sur la situation de la sécurité alimentaire	16
2. Action 2 : Analyser des données de la situation de la sécurité alimentaire.....	17
3. Action 5 : Validation et diffusion des documents	19
4. Autres activités	19
AXE STRATÉGIQUE 4 : CONCERTATION, PROSPECTIVES ALIMENTAIRES ET GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES	20
1. Action 1 : Coordonner la réponse à l'insécurité alimentaire, notionnelle et pastorale.....	20
2. Action 2 : Prospectives alimentaires.....	22
AXE STRATÉGIQUE 5 : COORDINATION DES BUREAUX RÉGIONAUX DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (C-BRSA).....	23
1. Action 1 : Suivi des PPSAN dans les régions	24
2. Autres activités réalisées.	24
AXE STRATÉGIQUE 6 : INNOVATION TECHNOLOGIQUE	30
1. Action 1 : Opérationnaliser le système d'information sur la sécurité alimentaire et la résilience	30
2. Activités non prévues mais réalisés.....	30
AXE STRATÉGIQUE 7 : COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	31
1. Action 3 : Participation aux foires et journées parlant de la SAN	31
2. Action 4 : Communication	32
3. Action 5 : Production et diffusion de films	33
CONTRAINTES, PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS	34

PRESENTATION DU SE-CNSA

Le Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA), créé par le décret n° 98-554 du 25 juin 1998, est l'instance de pilotage et de concertation sur la politique et les stratégies de sécurité alimentaire. Il est doté d'un Secrétariat Exécutif, placé sous la tutelle du Premier Ministre, mis en place par l'arrêté n° 3066 du 7 mars 2000. Cet ancrage institutionnel colle parfaitement avec le caractère transversal et multisectoriel de la Sécurité alimentaire et de la résilience.

Le SE-CNSA est l'organe d'exécution des décisions du CNSA. Il assure pour le compte du CNSA les missions suivantes :

- Assurer le secrétariat du Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA) en préparant ses sessions techniques et en faisant le suivi de l'application de ses décisions ;
- Établir et animer le réseau d'information sur la sécurité alimentaire et assurer la coordination du dispositif national de sécurité alimentaire ;
- Surveiller, à moyen et long termes l'impact des politiques macroéconomiques et sectorielles sur la sécurité alimentaire, nutritionnelle et produire le cas échéant, des analyses synthétiques de référence dans la perspective de permettre aux décideurs de formuler des politiques et de concevoir et cibler des interventions plus efficaces.
- Assurer à court terme, le suivi des indicateurs sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle par un dispositif fonctionnel d'alerte rapide.

LES PRINCIPALES ORIENTATIONS DE LA PLANIFICATION 2024

Une planification annuelle est le choix des activités à exécuter pendant l'année. Elle donne l'occasion à toutes les directions de réfléchir et de décider sur ce qu'elles veulent faire tout au long de l'année et donc pendant les deux semestres. Cette planification s'est faite sous la forme d'une concertation qui a réuni toutes les directions et les cellules du SE-CNSA. De façon générale, la planification permettra de suivre et de contrôler le déroulement des activités aux plans physiques et budgétaires et les progrès enregistrés dans la réalisation.

Le plan de travail du SE-CNSA est élaboré autour des 8 axes stratégiques déclinés sur 18 actions.

Le Budget total de la planification des activités du SE-CNSA est de 1 687 298 638 FCFA pour l'année 2024. Ce budget inclus l'axe stratégique administration et finance qui est de 1 036 614 788 FCFA.

En dehors de cet axe, le SE-CNSA a dépensé au total 60 241 595 FCFA au semestre 1 pour l'exécution de ses activités.

TABLEAU 1: SOMMAIRE DE LA PLANIFICATION PAR AXES STRATÉGIQUES ET DES DÉPENSES EFFECTUÉES AU SEMESTRE 1.

	AXES STRATÉGIQUES	BUDGET PRÉVU	DÉPENSES DU SEMESTRE 1
1	ÉTUDES, PLANIFICATION ET SUIVI-ÉVALUATION	164 106 950 FCFA	7 706 000 FCFA
2	RÉSILIENCE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES	50 000 000 FCFA	5 275 295 FCFA
3	LE SYSTÈME D'ALERTE PRÉCOCE	267 975 000 FCFA	41 745 800 FCFA
4	CONCERTATION, PROSPECTIVES ALIMENTAIRES ET GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES	55 500 000 FCFA	1 373 550 FCFA
5	COORDINATION DES BUREAUX RÉGIONAUX DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	0 FCFA	-
6	INNOVATION TECHNOLOGIQUE	49 101 900 FCFA	3 400 950 FCFA
7	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	64 000 000 FCFA	740 000 FCFA

Les 8 axes stratégiques représentent les 8 directions et cellules du SE-CNSA. Leurs activités sont inscrites dans 18 actions prioritaires.

La réalisation des activités fut effective grâce au concours de partenaires techniques et financiers (PTF), qui accompagnent régulièrement le SE-CNSA (PAM, FAO, UNICEF, DUE, ONG, etc.).

AXE STRATÉGIQUE 1 : L'ÉTUDES, PLANIFICATION ET SUIVI-ÉVALUATION

L'axe stratégique 1 concerne la Direction Etudes, Planification et Suivi-Evaluation (DEPSE).

La planification initiale faisait état de 4 actions prioritaires pour l'ensemble de l'année 2024:

- ✓ Action 1 : Coordonner les activités de Suivi-Evaluation des projets et programmes de sécurité alimentaire et de résilience
- ✓ Action 2 : Formation du personnel sur l'utilisation du logiciel Delta (DEPSE, BRSA et Points Focaux)
- ✓ Action 3 : Atelier de programmation opérationnelles des activités du PNASAR (2023-2027)
- ✓ Action 4 : Validation et diffusion des documents et films

Au cours du premier trimestre, sur les 21 activités planifiées pour l'année, 2 ont été réalisées à la fin du premier semestre 2024.

1. Action 1 : Coordonner les activités de Suivi-Evaluation des projets et programmes de sécurité alimentaire et de résilience

1.1. L'Atelier de revue semestrielle du PNASAR



L'atelier de revue semestrielle a permis d'avoir l'état de mise en œuvre au 1er semestre du PTBA 2024 du PNASAR. Il s'est tenu du 04 au 08 JUIN 2024 à Thiès en présence de tous les ministères sectoriels (Ministère des Pêches, des infrastructures maritimes et

portuaires,

Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté, Alimentaire et de l'Élevage, Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Ministère de la Famille et des Solidarités, Ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines, Ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique, Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Ministère des microfinances et de l'économie sociale et solidaire, Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale) et des directions du SE-CNSA.

L'objectif de la DEPSE lors de cet atelier était de faire la revue semestrielle du PNASAR. Ces différentes étapes sont menées successivement pour l'atteindre :

a. Présentation du PNASAR (2018-2027)

Cette présentation a permis aux participants de s'imprégner, des principales orientations du PNASAR ainsi que des étapes du processus d'élaboration. Ils ont aussi cerné les différents paramètres du suivi et les résultats auxquels l'exercice de l'atelier va aboutir.

b. Présentation du document sur le Genre et sécurité alimentaire

L'intégration des dimensions Genre est l'un des principes de base sur lesquels s'appuie le PNASAR. L'action prioritaire 6.2.3.13. (Renforcement et intégration de la dimension genre dans la mise en œuvre des PPSANR), lui est dédiée afin que le volet genre soit pris en compte dans tous les projets et programmes de sécurité alimentaire.

c. Présentation de la matrice PTBA 2024 du PNASAR

L'outil de planification et d'exécution le plus important d'un projet-programme est le programme de travail et budget annuel (PTBA). C'est un outil qui aide à tirer méthodiquement et concrètement parti, sur une base annuelle, des informations et des idées sur les aspects tant techniques que financiers de l'exécution du PNASAR.

d. Présentation des travaux de groupe en plénière

Après la séance des travaux de groupe qui consistait à remplir les activités programmées sur la matrice PTBA 2024, une présentation a été effectuée à l'ensemble des acteurs présent - ministères sectoriels et le SE-CNSA - afin de valider les résultats des travaux. Des inputs et des orientations ont été apportés dans le but d'atteindre les résultats escomptés pour le PNASAR (2023-2027).



Cet atelier est sanctionné par le rapport narratif des activités du PNASAR.

L'atelier avait d'autres objectifs à savoir le renforcement des capacités des agents du SE-CNSA à travers une formation en Excel et en finance et l'élaboration du Document de Programmation triennale des dépenses de la Sécurité alimentaire (DPTSA).

Le budget prévu pour cet atelier était de 7 706 000 CFA. Il a été entièrement dépensé.

1.2. L'élaboration du Document de Programmation triennale des dépenses de la Sécurité alimentaire (DPTSA).

Le DPTSA est un document multisectoriel d'orientation budgétaire, de mobilisation des ressources et de transparence des dépenses publiques. Il améliore la prévisibilité, l'efficacité et la cohérence des objectifs visés dans la Sécurité Alimentaire au niveau national. Pour se faire, un atelier de formation pour l'élaboration du DPTSA s'est tenu au mois JUIN 2024 à Thiès en présence de tous les ministères sectoriels et des directions du SE-CNSA. Les conclusions du document seront intégrées dans le rapport annuel après recueil et consolidation des données des sectoriels.

1.3. Activités non prévues et réalisées par DEPSE

- Formation sur la Plateforme de Gestion de l'Information (PGI)

La PGI est un logiciel qui intègre plusieurs fonctions de gestion. C'est un système qui permet de gérer et suivre au quotidien, l'ensemble des informations des services opérationnels du SE-CNSA.

Cette formation consiste à capaciter et inciter le personnel du SE-CNSA à l'appropriation et à l'utilisation du module PTH.

- Recueil des besoins en formation et renforcement de capacité interne

L'objectif de cette activité était de permettre à l'ensemble du personnel du SE-CNSA de bénéficier du partage de connaissance d'une part et d'autre part de renforcer leur capacité.

La DEPSE a participé à l'initiation d'un plan de formation en collaboration avec la DAF en élaborant un formulaire de recueil des besoins. Les résultats obtenus ont permis de planifier des séances de renforcements de capacité pour le second semestre.

AXE STRATÉGIQUE 2 : RÉSILIENCE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'axe stratégique 2 concerne la Direction Résilience et Changement Climatique (**DRCC**)

La planification initiale faisait état de 4 actions prioritaires pour l'ensemble de l'année 2024:

- ✓ **Action 1 : Formuler des recommandations pour l'intégration des activités de résilience**
- ✓ **Action 2 : Formaliser des partenariats avec les acteurs intervenants dans la résilience et le changement climatique**
- ✓ **Action 3 : Produire et diffuser des documents et films**
- ✓ **Action 4 : Nouveaux Terroirs Résilients (NTR)**

Au total 16 activités sont planifiées pour renseigner les 4 actions prioritaires sur l'année 2024.

Au cours du premier semestre 2024, la DRCC a pu mener des activités qui ont permis de renseigner l'action prioritaire 4 et a participé à d'autres activités organisées par des partenaires.

1. Action 4 : Nouveaux Terroirs Résilients (NTR)

C'est au titre de la mise en œuvre du PA-PNASAR - engagement contractuel signé entre la DUE et le SE-CNSA -, que le projet des NTR a connu en 2023, un début de mise en œuvre. Il y a eu en premier l'installation de trois (3) EFR, en collaboration avec le ministère en charge de l'agriculture à travers l'ANCAR et le Programme du domaine agricole communautaire (PRODAC).

1.1. Mise à l'échelle des EFR

La phase de mise à l'échelle du projet a démarré en cette année 2024, avec l'installation de trois nouvelles EFR en juxtaposition des premières fermes installées dans le DAC de SEFA. Les six autres fermes sont réparties entre les communes de Bambaly, Djirédji, Simbadi Balante, MLOMP et Ouaonk. Ce premier semestre 2024, le SE-CNSA a reçu un financement de l'UEMOA, pour appuyer la mise en œuvre du projet à travers l'installation de nouvelles EFR. Le processus suivant a été suivi jusqu'à l'installation des nouvelles EFR.

a. Ciblage des bénéficiaires du projet.

Le ciblage des bénéficiaires du projet a été effectué sur la base de la liste du registre national unique (RNU), fournie par la DGPSN, et qui est constituée des ménages vulnérables de la zone. Une première sélection portant sur les cheffes de ménages s'activant dans le secteur agricole a été effectuée. A la suite de cette étape, des critères de vulnérabilité prédéfinis dans le cadre du projet NTR ont été appliqués, pour, in fine, opérer un choix judicieux. Les opérations de ciblage des sites ont rencontré principalement deux obstacles majeurs. Il s'agit de :

- L'accès difficile aux fonciers agricoles pour les femmes qui sont les principales cibles ;
- La diminution sensible des terres arables au profit des plantations d'anacarde qui est plus lucrative.

b. Identification des sites devant abriter les nouvelles EFR.

L'extension du projet a démarré dans le département de Sédhiou, avec l'installation de trois nouvelles EFR en juxtaposition des premières fermes installées dans le DAC de SEFA. Les six autres fermes sont réparties entre les communes de Bambaly, Djirédji, Simbadi Balante, Mlomp et Ouaonk.

La méthodologie adoptée pour l'identification et le choix des sites devant abriter les nouvelles EFR était de se rapprocher des personnes ressources de chaque zone (Maire, chefs coutumiers, notables, chefs religieux etc.) afin de faire une communication sur le projet. Ces personnes ressources auront la charge de faire une pré identification des sites et de partager avec la population toutes les informations relatives à la communication de la DRCC.

La dernière étape consistera à faire des visites de prospection en compagnie des personnes ressources de la commune sur les sites pour faire le choix définitif.

Le tableau ci-dessous donne les bénéficiaires des nouvelles exploitations familiales de cette années 2024.

TABLEAU 2:TABLEAU RÉCAPITULATIF DES NEUF (9) BÉNÉFICIAIRES

NO	PRÉNOM ET NOM	DÉPARTEMENT	COMMUNE	VILLAGE
1	Fatoumata NDIAYE	Sédhiou	Djiredji	Woyoto
2	Naba KOUTA	Sédhiou	Bambaly	Boudiémar
3	Fatou MANE	Sédhiou	Djiredji	Djiredji
4	Gnima SADIO	Goudoump	Simbadi Balante	Manécounda
5	Jeannine DJIBOUNE	Oussouye	MLOMP	MLOMP
6	Adama Batika	Bignona	Ouaonk	Souda
7	Dieudonné BARTHE	Sédhiou	Koussy	Koussy
8	Anne Cissé	Sédhiou	Djindé	Bloc
9	Mariama Cissé	Sédhiou	Koussy	Koussy

Quelques images des visites et installations des EFR.

Visites des sites dans la commune de Djiredji



Site de MOLOMP



Visite des sites dans la commune de Simbadi Brassou



Travaux d'installation des nouvelles EFR



c. Installation et réception des EFR

Les trois premières EFR installées, dans le DAC de SEFA, ont été achevées et remises officiellement aux bénéficiaires, le mercredi 21 février 2024.

Remise officielle des nouvelles EFR



Avec le financement de l'Union Européenne, neuf nouvelles fermes ont été installées, ce qui fait un total de douze (12) EFR. Avec le concours financier de l'UEMOA d'autres EFR sont en cours de mise en place dans les zones d'intervention du projet.

1.2. Formation et renforcement de capacité

La formation et le renforcement des capacités font partie intégrante du projet NTR. Au cours de ce premier semestre 2024 la DRCC a organisé un atelier de renforcement de capacités des bénéficiaires des EFR et des UMSA.

a. Organisation d'un atelier de renforcement de capacités des bénéficiaires des EFR et des UMSA.

Au titre du partenariat avec le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et de l'Elevage (MASAE) à travers l'ANCAR, dans le cadre du projet PA-PNASAR, une session de formation technique a été organisée du 11 au 13 juin 2024 à Sédhiou au profit des bénéficiaires. L'objectif de cet atelier était de renforcer les capacités des producteurs sur les techniques de production maraîchère.

Ledit atelier a enregistré la participation de tous les bénéficiaires et s'est déroulé sous deux formats, théorique et pratique.

Un budget de **5 275 295 FCFA** a été mobilisé pour ces deux formations.

Quelques images de l'atelier



2. Autres activités

Durant ce premier semestre, la direction a eu à participer à plusieurs rencontres importantes. Il s'agit notamment :

→ Des ateliers régionaux de formation sur le changement climatique.

Le premier s'est déroulé du 09 au 12 février 2024 à Saint-Louis et a vu la participation de l'ensemble des acteurs clés des régions précitées. La région de Kaolack a accueilli la deuxième session dédiée à l'axe centre (Fatick, Thiès, Diourbel et Kaolack), qui s'est tenue du 21 au 24 mai 2024.

L'objectif général de ces ateliers était de former les acteurs du secteur de la sécurité alimentaire sur le changement climatique, de façon à faciliter son intégration dans leur processus de planification et de programmation.



L'atelier s'est bien déroulé avec une participation active des acteurs. Le renforcement de capacité va permettre aux participants de mieux gérer les problématiques liées aux impacts néfastes du changement climatique sur la sécurité alimentaire.

- De l'atelier régional sur les actions anticipatoires dans le cadre des systèmes d'alerte précoce (SAP), organisé par la FAO, bureau régional ;
- De l'atelier de formation sur la gestion des risques climatiques avec le PAM dans le cadre du projet 4R ;
- De l'atelier de capitalisation du projet 4R avec le PAM ;
- De l'atelier de planification annuelle du projet baay darée.

AXE STRATÉGIQUE 3 : LE SYSTÈME D'ALERTE PRÉCOCE

L'axe stratégique 3 concerne la CELLULE NATIONALE DU SYSTEME D'ALRTE PRECOCE (CELSAP).

La planification initiale faisait état de 5 actions prioritaires pour l'ensemble de l'année 2024 :

- ✓ Action 1 : Collecter des données de terrain sur la situation de la sécurité alimentaire
- ✓ Action 2 : Analyser des données de la situation de la sécurité alimentaire
- ✓ Action 3 : Coordonner les rencontres des Groupes de Travail
- ✓ Action 4 : Renforcement de capacité des acteurs du SAP
- ✓ Action 5 : Valider et diffuser les documents produits

Au total 19 activités sont planifiées pour l'année 2024 afin de renseigner les 5 actions prioritaires.

Au cours du premier semestre 2024, la CELSAP a pu mener des activités qui ont permis de renseigner les actions prioritaires 1, 2 et 5.

1. Action 1 : Collecter des données de terrain sur la situation de la sécurité alimentaire

1.1. Les enquêtes sur la situation alimentaire

En prélude aux sessions du Cadre harmonisé, des enquêtes de suivi de la situation alimentaire sont organisées par le Secrétariat exécutif du Conseil national de sécurité alimentaire (SE-CNSA) afin de pouvoir renseigner les indicateurs de résultat de la consommation alimentaire et des moyens d'existences ainsi que certains facteurs contributifs relatifs à la disponibilité, à l'accès, à l'utilisation et à la stabilité des aliments.

a. La collecte des données

L'Enquête de suivi de la Situation alimentaire (dénommée ESA-8) s'est déroulée du 18 janvier au 01er février 2024 sur toute l'étendue du territoire national.

La collecte de données a permis d'interviewer avec succès, un nombre de cinq mille cinq cent vingt-six (5526) ménages, résidents les 14 régions et 45 départements du pays, tout milieu de résidence confondu, Keur Massar étant considéré dans le département de Pikine.

L'outil utilisé pour la collecte des données est un questionnaire de huit (8) pages sous format Word. La collecte est effectuée en ligne par des téléopérateurs formés par la CELSAP.

b. Les résultats de l'enquête

Ces résultats¹ ont montré, entre autres résultats issus de cette enquête, qu'en janvier 2024, la consommation alimentaire des ménages, qualifiée de modérée ou sévère, était globalement plus satisfaisante qu'en février 2023.

L'activité a été réalisée dans son intégralité avec 100% du budget qui été prévu **(8 075 200 FCFA)**.

1.2. L'enquête systématique de suivi de la situation alimentaire (ESA continue)

Les ESA continues ont été conduites sur le terrain par les Bureaux Régionaux de Sécurité Alimentaire (BRSA).

Pour le premier semestre de l'année 2024, il était prévu une phase pilote dans neuf départements (Goudiry, Salémata, Koumpentoum, Ranérou, Matam, Kanel, Louga, Diourbel et Podor). Cependant, seuls quatre départements (Matam, Podor, Koumpentoum et Louga) ont finalement été concernés par les opérations de collecte à cause d'un budget limité. Le rapport de cette activité est en cours de rédaction par la CELSAP. Le budget prévu pour l'activité était de **8 000 000 FCFA**. Il a été entièrement consommé.

2. Action 2 : Analyser des données de la situation de la sécurité alimentaire

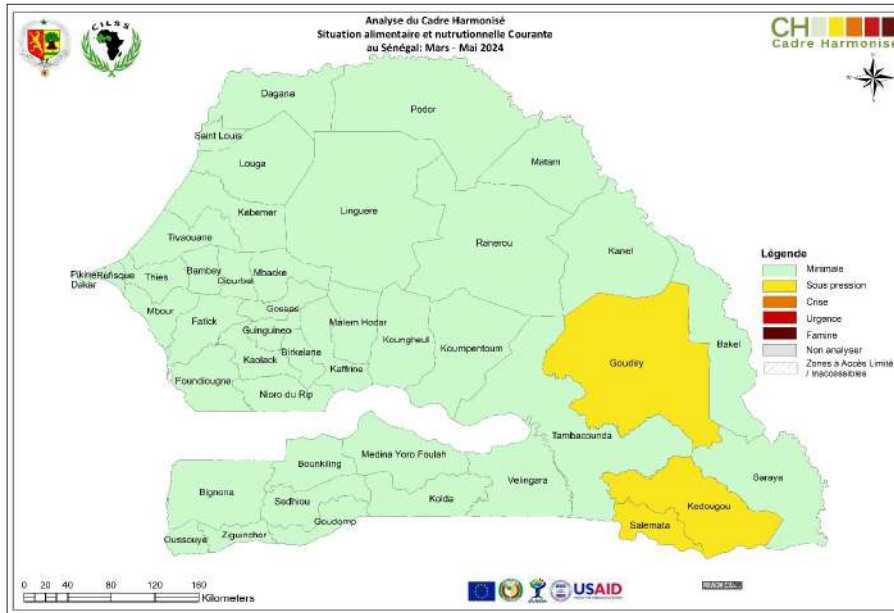
2.1. Organiser une session d'analyse du CH national

Du 04 au 09 mars 2024, la Cellule Nationale d'Analyse du Cadre Harmonisé du Sénégal (CNA-CH), à l'instar des autres pays du Sahel membres du CILSS, a procédé à la seconde session d'analyse du Cadre Harmonisé de l'année de consommation (octobre 2023 – septembre 2024). L'ensemble des acteurs majeurs de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la protection sociale (structures étatiques, société civile, agences des Nations Unies, ONG locales et internationales) ont pris part à cette activité qui s'est tenue à l'hôtel Amaryllis à Saly.

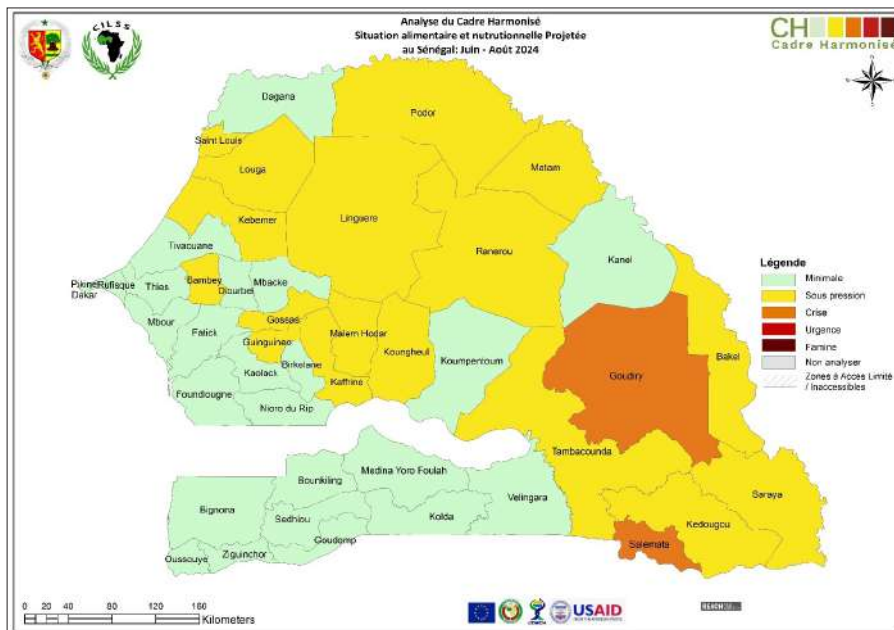
L'atelier national visait à analyser la situation alimentaire et nutritionnelle des populations du Sénégal en utilisant le Cadre Harmonisé. Au sortir de l'atelier, les rapports d'analyse nécessaires (fiche de communication, synthèse pour décideur, note au Premier Ministre de la République du Sénégal, cartes et tableaux) ont été produits et partagés. Un rapport d'activité a été également produit et mis à la disposition des collègues et des membres de la CNA-CH. L'organisation de la session nationale d'analyse du CH de Mars 2024 avait été budgétisée à hauteur de **30 000 000 FCFA**. L'ensemble du Budget a été consommé.

a. Résultats de la session d'analyse du CH national de MARS 2024

¹ Les résultats de l'enquête sont consignés dans le rapport de l'enquête de suivi de la situation alimentaire (ESA8)



Populations analysées Situation courante			
Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5
0	0	0	0
2 101 126	278 526	281	0



Populations analysées Situation projetée			
Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5
18	02	0	0
2 876 365	506 632	11 877	0

2.2. Organiser l'atelier du bilan alimentaire

Le bilan alimentaire (BA) est un outil important dans la gouvernance de la sécurité alimentaire. Il permet de disposer d'informations essentielles sur les disponibilités alimentaires globales d'un pays durant l'année où une période de consommation donnée.

Au mois de mai 2024 le SE-CNSA a procédé à l'élaboration du bilan alimentaire ex-post 2023. Le BA ex-post permet de constater à posteriori la structure de la consommation apparente et le niveau de dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Le budget prévu et consommé pour les Bilans Alimentaires s'élève à **3 745 800 FCFA**.

3. Action 5 : Validation et diffusion des documents

3.1. Elaborer les bulletins trimestriels du SAP

A chaque trimestre, le SE-CNSA à travers la CELSAP publie un bulletin dénommé « bulletin trimestriel du SAP ». Il est élaboré avec des données qui proviennent des structures membres du Comité Technique National du SAP (CTNSAP). Le bulletin contribue à la diffusion d'informations sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

4. Autres activités

La CELSAP a organisé ou participé à d'autres activités qui sont consignées dans ce rapport :

4.1. Elaborer les bulletins trimestriels du SAP

A chaque trimestre, le SE-CNSA à travers la CELSAP publie un bulletin dénommé « bulletin trimestriel du SAP ». Il est élaboré avec des données qui proviennent des structures membres du Comité Technique National du SAP (CTNSAP). Le bulletin contribue à la diffusion d'informations sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

4.2. Participer à la concertation régionale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'ouest et au sahel

Depuis plusieurs années, le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) anime le dispositif régional de veille sur la sécurité alimentaire et l'alerte précoce avec l'ensemble de ses partenaires techniques nationaux et régionaux. Outre les délégués des pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, le dispositif régional comprend les systèmes régionaux et internationaux d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la société civile ainsi que les partenaires au développement. L'objectif de ce dispositif est de réaliser un suivi rapproché de la situation alimentaire et nutritionnelle destiné à assurer la détection précoce des difficultés conjoncturelles grâce à la synthèse et à la confrontation de diverses informations. C'est un cadre de concertation et de coordination fondé sur des principes de dialogue qui s'appuie sur l'ensemble des systèmes d'information au niveau national et régional.

Dans le cadre de ce suivi, une réunion du dispositif régional de Prévention et de Gestion

des Crises Alimentaires (PREGEC) a été organisée par le CILSS et ses partenaires au mois de mars 2024. Le SE-CNSA, coordonnateur du système d'alerte précoce (SAP), a participé à cette rencontre.

AXE STRATÉGIQUE 4 : CONCERTATION, PROSPECTIVES ALIMENTAIRES ET GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES

L'axe stratégique 4 concerne la Direction Concertation, les Prospectives alimentaires et la Gestion des Crises Alimentaires. **(DCPGCA)**.

La planification initiale faisait état de 2 actions prioritaires pour l'ensemble de l'année 2024 :

- ✓ **Action 1 : Coordonner la réponse à l'insécurité alimentaire, notionnelle et pastorale**
- ✓ **Action 2 : Prospectives alimentaires**
- ✓ **Action 3 : Fonds FOSAR (Fonds de soutien à la sécurité alimentaire, à la résilience)**

Au total 8 activités sont planifiées pour l'année 2024 afin de renseigner les 3 actions prioritaires.

1. Action 1 : Coordonner la réponse à l'insécurité alimentaire, notionnelle et pastorale

Le Plan National de Riposte (PNR) est élaboré à l'issue de la session d'analyse et d'identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire du Cadre Harmonisé de mars 2024, sous le leader du service Gestion des Crise Alimentaires. Le plan est élaboré dans une démarche inclusive et consensuelle.

L'objectif du PNR est de contribuer à l'amélioration de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages en crise à travers des interventions d'assistance d'urgence, y compris le cheptel menacé par un déficit important de pâturage.

1.1. Mise en œuvre du PNR 2024

Le budget total nécessaire au financement de la mise en œuvre du PNR 2024 était estimé à 11 972 794 407 FCFA dont : (i) 8 021 877 800 FCFA pour l'assistance alimentaire ; (ii) 473 190 222 FCFA pour le volet assistance nutritionnelle (ii) 3 477 726 385 FCFA pour le volet Elevage.

Sur ce budget, un montant de 4 815 285 222 FCFA a été acquis et un GAP de 7 157 509 185 FCFA est à rechercher.

Le tableau ci-après nous donne des indications sur la réparation des populations et zones concernées par les interventions de réponses.

TABLEAU 3:TABLEAU : RÉPARATION DES INTERVENTIONS

RÉGION	DÉPARTEMENT	NB/PERS/IDENT/CH	NB/PERS/PLANIFIÉ	PARTENAIRES
Tamba	Goudiry	35 871	35 871	FSN
Matam	Ranérou	9 295	9 295	FSN
Kédougou	Salémata	6 184	6184	PAM
	Kédougou	19 882	19 882	
	Saraya	5 575	5 576	
Ziguinchor	Bignona	5 698	5 698	
Tamba	Goudiry		4 000	CRS
Total		82 505	86 506	

Source : CH mars 2024/SE-CNSA

Parallèlement aux actions de réponse d'urgence, des activités de création d'actif communautaires et/ou des activités génératrices de revenus seront mises en œuvre dans certains départements. Le financement prévu pour la réalisation de cette intervention est évalué à 1 307 000 000 FCFA. Ce montant est réparti comme suit :

Etat du Sénégal : 1 milliards, UEMOA : 307 000 000 FCFA, PAM : environ 20 000 dollars.

a. Réalisations du 1er Semestre

Durant le premier semestre 2024 les activités ci-après ont été mises en œuvre par l'Etat et ses partenaires dans le cadre du PNR 2024.

RÉALISATIONS DE L'ETAT	RÉALISATIONS DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM)
<ul style="list-style-type: none"> • Ciblage et vérification : Les opérations de ciblage des ménages sont terminées. Les équipes de terrain sont en train de finaliser la phase de vérification pour garantir une couverture précise ; • Extension du projet d'assistance : Suite à une évaluation approfondie des besoins et la disponibilité des fonds, le projet a été élargi à Linguère, en raison de la situation particulièrement critique du département. Grâce à cette extension, 20 184 personnes bénéficieront désormais d'une prise en charge dans le cadre du programme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement du projet : Le projet a été officiellement lancé le 25 juin 2024 à Salémata ; • Renforcement des partenaires : Des sessions de formation intensives ont été organisées pour les partenaires coopérants, renforçant ainsi la synergie et l'efficacité des interventions ; • Transferts opérationnels : Les premiers transferts aux ménages, FAR et enfants ont eu lieu le 25 juin 2024, avec une réponse rapide aux besoins urgents ; • Supervision et suivi : Des missions de supervision ont été effectuées en collaboration avec les BRSA et les partenaires, assurant une mise en œuvre rigoureuse ; • Inclusion financière : Plus de 1000 comptes Mobile Money ont été ouverts pour faciliter les transactions et la gestion des fonds pour les bénéficiaires. <p>Points essentiels des interventions du PAM :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assistance alimentaire : Aide directe fournie à 5 760 ménages ; • Programme nutritionnel : Soutien apporté à 7 577 familles et à 3 449 enfants à travers des programmes dédiés ; • Investissement total : 331 370 0200 FCFA ont été investis pour soutenir ces actions.

La mise en œuvre des actions de résilience a rencontré des retards, mais celles-ci sont en cours de déploiement.

Concernant la lutte contre la malnutrition pour le compte de l'État, une vaste campagne de dépistage a été réalisée par le CNDN dans les départements de Ziguinchor et Kédougou, suivie d'un programme de prise en charge des enfants souffrant de malnutrition.

Le Catholic Relief Services (CRS), a accusé du retard dans la mise en œuvre de ses interventions. Ce retard est actuellement en cours de résolution pour garantir le respect du calendrier global du projet. Les activités se feront lors du second semestre 2024.

b. Organisation et participation aux rencontres ;

Dans le cadre de la mise en œuvre du PNR la direction a organisé et/ou participé à plusieurs rencontres telles que :

- **Les rencontres du comité de suivi du PNR.** Elles sont organisées entre mars et juin 2024. Ces rencontres ont rassemblé les membres du comité technique, coordonné par le SE-CNSA. L'objectif principal de ces réunions était de suivre l'avancement des activités de mise en œuvre des interventions et d'apporter des orientations nécessaires pour optimiser l'exécution du programme.
- **La concertation Régionale sur les Plans Nationaux de Réponse (PNR)** tenue au Burkina Fasso. Le but était de faire le point sur la mise en œuvre des plans de réponse, ainsi que sur les actions et mesures d'atténuation prévues dans les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Les conclusions de ces concertations visent à alimenter les travaux du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA) ainsi que les réunions du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans l'espace UEMOA, les stratégies et politiques de la CEDEAO, et à guider la planification et l'orientation afin d'accroître l'efficacité des réponses aux crises alimentaires des gouvernements et de leurs partenaires.
- **L'atelier national de sélection des paramètres de transfert de risque.** L'atelier sur le transfert de risque a été organisé dans le but d'explorer les mécanismes d'assurance d'ARC Ltd, d'évaluer et de sélectionner les paramètres de transfert de risque les mieux adaptés aux besoins spécifiques du gouvernement, et former un groupe de fonctionnaires pour soutenir la proposition d'assurance d'ARC. L'atelier a couvert plusieurs aspects clés du processus de transfert de risques et de la sélection des paramètres : introduction au processus de transfert de risques, évaluation des options de paramètres, présentation et analyse des options.

2. Action 2 : Prospectives alimentaires

Lors de ce premier semestre 2024 les activités suivantes sont menées dans le cadre des prospectives alimentaires :

2.1. Mise en place de la plateforme de dialogue sur l'alimentation.

Deux ateliers ont été tenus dans les régions de Kaffrine et Kaolack. L'objectif de ces plateformes est de contribuer à la bonne alimentation des populations par la promotion de la consommation de produits sains, variés et nutritifs qui préservent durablement leur santé.

Le budget prévu pour cette activité est de **1 373 550 FCFA**. Il a été entièrement consommé.

2.2. Suivi des travaux des Recommandations Alimentaires Nationales (RANs).

Le SE-CNDN, le SE-CNSA et le MSAS/DSME, ont bénéficié de l'appui de l'Union Européenne, dans le cadre d'un projet commun, pour finaliser le processus d'élaboration des RANs. A cet effet des réunions virtuelles sont organisées pour partager sur l'état actuel du processus d'élaboration et sa finalisation.

2.3. Participation à la rencontre de partage sur l'introduction du bol d'alimentation complémentaire au Sénégal du SE-CNDN.

Cette rencontre a permis d'établir la situation de l'alimentation complémentaire, plus particulièrement de la diversité alimentaire des enfants de 6 à 23 mois, d'identifier les plans d'action pour une alimentation complémentaire, d'expliquer aux différents participants conviés le concept du BOL ainsi que les modalités de mise en œuvre pour son introduction au Sénégal.

AXE STRATÉGIQUE 5 : COORDINATION DES BUREAUX RÉGIONAUX DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (C-BRSA)

L'axe stratégique 5 concerne la coordination des bureaux régionaux de sécurité alimentaire (**C-BRSA**).

La planification initiale faisait état de 2 actions prioritaires pour l'ensemble de l'année 2024 :

- ✓ Action 1 : Suivi des PPSAN dans les régions
- ✓ Action 2 : Formation les BRSA sur la Sécurité Alimentaire et Résilience

Au total 5 activités sont planifiées pour l'année 2024 afin de renseigner les 2 actions prioritaires.

Au cours du premier semestre 2024, la CBRSA a pu mener des activités qui ont permis de renseigner l'action prioritaire 1.

1. Action 1 : Suivi des PPSAN dans les régions

1.1. Missions de collecte de données sur la géolocalisation des activités et des réalisations des PPSANR

Dans le cadre du Projet d'Appui à la mise en œuvre du Programme National d'appui à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (PA-PNASAR), le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA) et le Centre de Suivi Ecologique (CSE) ont organisé par axe au courant de cette année 2024 dans l'ensemble des régions du pays excepté la région de Dakar, des missions de géolocalisation des projets et programmes de sécurité alimentaire et de résilience.

L'exécution de ces missions a permis de géoréférencer les réalisations physiques et les infrastructures des projets et programmes retenus. Au total 19 réalisations de 10 PPSANR dans les régions de Saint-Louis et Diourbel ont été géoréférencées. Les données ainsi collectées permettront d'alimenter la base de données du Système d'Information sur les Ressources des Terroirs (SIRT).

Périmètre maraîcher Ndiayène Thioto Linguère Figure 2 Unité de transformation GIE femmes Linguère



1.2. Redynamisation CDSA et CRSA

La redynamisation et l'animation régulière de ces cadres de concertation au niveau local n'ont pas bien fonctionné dans plusieurs régions voire départements.

Par contre des régions comme Kaffrine ont eu à organiser deux (02) CRSA dans le cadre de la mise en place de la plateforme de dialogue sur l'alimentation et dans le cadre de la restitution des résultats du CH. En dehors des CRSA, il y a l'organisation des CDSA de Kédougou, Saraya, Salémata et Bignona portant sur le Plan National de Réponse de 2024.

Pour conclure, il faut signaler qu'un processus de mise à jour et d'élaboration de projets d'arrêtés de création des CRSA et des CDSA a été enclenché dans les régions pour mieux rendre ces cadres fonctionnels.

2. Autres activités réalisées.

2.1. Bulletins régionaux de sécurité alimentaire

Ils sont élaborés chaque trimestre. Ils ont pour but d'établir et de présenter, aux autorités administratives et locales ainsi qu'aux différents acteurs et partenaires locaux, la situation de la sécurité alimentaire et de la résilience au niveau régional. Pour ce semestre, seuls deux (02) bulletins ont été produits et validés. Cependant, les autres régions ont pu envoyer des drafts qui étaient en phase de stabilisation et validation.

2.2. Cadre National Harmonisé(CH)

Les Chefs de BRSA ont participé à la session du cadre harmonisé tenue du 04 au 09 mars 2024 à Saly.

Durant cette session, les 45 départements ont été analysés par la cellule National du CH et les résultats ont montré une amélioration de la situation de l'insécurité alimentaire dans le pays.

2.3. Atelier de formation

Un atelier de formation sur le manuel de procédure administrative et financière, sur Excel avancée et l'élaboration du document de programmation triennale des dépenses de la sécurité alimentaire, a été organisé à Thiès le 7 juin dernier. Tous les chefs BRSA ou leur représentant ont participé à ces formations.

2.4. Enquêtes systémiques(Continues)

Dans le cadre du démarrage des enquêtes systématiques, prévu au mois de Mai, il avait été demandé aux BRSA de répertorier les contacts des chefs de quartiers et de villages de DR, visités lors de l'enquête ECSAR-oct -2023. Cela a permis de disposer d'une base de personnes ressources à contacter au moment du déroulement de l'enquête systématique.

2.5. Ateliers de formation régionale

L'atelier de formation régionale sur la gestion des risques climatiques dans le domaine de la Sécurité Alimentaire avait pour objectif générale de former les acteurs de la sécurité alimentaire sur les changements climatiques de façon à faciliter son intégration dans leur processus de programmation et de planification.

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS DES ACTIVITÉS DES BRSA.

REGIONS	ACTIVITES SPECIFIQUES REALISEES
Tambacounda	<ul style="list-style-type: none"> • Formation sur l'adaptation au changement climatique, la gestion des risques climatiques et leur intégration dans les programmes de protection sociale (PAM) • Concertation sur les intrants agricoles dans la région de Tambacounda avec le projet SOCODEVI • Atelier de validation et de partage des résultats du Diagnostic des types de conflits les plus récurrents dans le département de Goudiry
Louga	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête nationale de sécurité alimentaire en ligne • Formation des femmes productrices et transformatrices d'ENDA GRAF, sur le droit humain à l'alimentation, et la situation alimentaire au Sénégal
Ziguinchor	<ul style="list-style-type: none"> • CDSA de ciblage de Bignona dans le cadre du PNR • Participation aux différents CRD tenus
Kafrine	<ul style="list-style-type: none"> • CRSA de mise en place de la plateforme de dialogue sur l'alimentation • CRSA pour le partage des résultats du CH et le plan d'action des activités de la plateforme de dialogue
Kaolack	<ul style="list-style-type: none"> • CRSA de mise en place de la plateforme de dialogue sur l'alimentation
Diourbel	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi à distance des opérations de recouvrement des banques céréalières (BC) • Mission ARC Réplica pour réactualisation du plan de contingence • Suivi de la situation des recouvrements des stocks des banques céréalières et l'identification de nouvelles banques sur initiative du PAM dans le département de Mbacke et sur initiative de l'ONG PDEF dans le département de Bambey et de Diourbel
Saint-Louis	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier de mise en place du comité départemental de sécurité alimentaire de Saint-Louis • Le BRSA et le CRD ont procédé à une donation de vivres à 85 ménages dans la commune Saint-Louis • Réunion avec l'association départementale de St. Louis dans le but d'élaborer un plan d'actions pour une bonne alimentation des populations • Atelier de partage de données liées à la nutrition avec l'ONG GRED • Réalisation de l'enquête systématique (pilote) à Podor

REGIONS	ACTIVITES SPECIFIQUES REALISEES
Thiès	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux CRD • Rencontre GTP
Matam	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions de coordination du task-force résilience OGO • Réunions mensuelles avec les bénéficiaires • Missions de médiation et de gestion des conflits • Mise en place du CLSA de l'arrondissement de OGO • Missions préparatoires des réunions bilans communautaires • Mission trimestrielle conjointe de suivi • Emissions radio
Sédhiou	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographie des PPSANR • Suivi des activités de production des EFR • Mission de ciblage Bambaly, Djirédji, Oussouye, Simbandy Brassou, Simbandi Balante pour l'installation des EFR dans ces localités • Démarrage des travaux des installations des trois EFR à Koussy • Coordination et planification pour le démarrage des nouvelles EFR de Koussy • Remise des clés aux responsables des trois nouvelles EFR le 21 février 2024 • Sensibilisation et mobilisation pour le démarrage des nouvelles EFR • Suivi des travaux de l'installation des EFR à Bambaly, Djirédji, Simbandi Brassou et Simbandi Balante • Participation à la rencontre du PM avec les acteurs économiques de la région de SEDHIOU • Participation à l'atelier de lancement du projet Natur'ELLES

REGIONS	ACTIVITES SPECIFIQUES REALISEES
<p>Kolda</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la journée dépannage gratuite à Kolda en collaboration avec REVAAS National le 13 janvier 2023 • Participation au lancement Projet Intégré d’Alimentation Scolaire et de Nutrition (SOUKABEE JANGOO II Count part le 19 Janvier 2023 • Participation à la Conférence territoriale départementale le 26 Janvier 2023 • Participation à la Cérémonie de présentation de Vœux au Gouverneur le 02 Février 2023 • Participation à la présentation du Budget FY 23 et signature Convention de financement WORLD VISION, le 08 février 2023 • le 03 janvier Réception Infrastructure projet Contribuer à l'amélioration du droit à l'alimentation des populations les plus vulnérables de l'arrondissement de Mampatim, région de Kolda (Sénégal) • Participation à la journée mondiale de la femme du 08 mars • Participation à la formation sur les concepts du changement climatique à Tambacounda dans le cadre du projet Initiative 4R • Participation à la mise en œuvre du projet d'appui à la souveraineté alimentaire • Atelier de consultation du public du projet PASS ,10 mai • Atelier de Co-conception de système de culture plus riche en niébé avec le projet NEMO à Saré Bilaly, du 28 au 29 mai • Mission et Entretien avec Secours Islamique France, 28 mai • Participation à la journée Mondiale de l'environnement ,05 juin • Séance de travail pour la documentation des initiatives à base communautaire avec Agropole Sud à Sédhiou, du 06 au 07juin
<p>Fatick</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la cartographie des PPSANR • Débriefing du CBRSA chaque fin de semaine avec l'équipe BRSA • Réunion d'harmonisation avec CSE pour la préparation de la mission de géolocalisation des PPSANR

REGIONS	ACTIVITES SPECIFIQUES REALISEES
<p>Kédougou</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Planification des activités du 1er semestre • Partage de la fiche de communication du CH avec les autorités • Visite de courtoisie au nouveau Préfet de Kédougou • Présentation de vœux au Gouverneur • Séance de travail avec World Vision sur les filières maïs et fonio pour la composante chaîne de valeur d'un projet de résilience • Préparation de la mission de collecte de données sur la géolocalisation des activités et réalisations des PPSANR • Réunion bipartite CSE/BRSA pour la mission de collecte • Rencontre avec les PPSANR retenus dans le cadre de la mission de géolocalisation • Participation à la réunion consacrée au partage des plans d'actions relatifs à la plateforme régionale de concertation, d'harmonisation et de suivi du développement intégré dans la région de Kédougou • Suivi de la collecte pour la mission CSE/SE-CNSA • Séance de travail avec le comité technique pour l'élaboration des plans d'actions relatifs à la plateforme régionale de concertation, d'harmonisation et de suivi du développement intégré dans la région de Kédougou • Formation de l'agent de suivi nouvellement affecté sur le fonctionnement du BRSA • Renseignement de la fiche de collecte de données pour l'élaboration de la Revue Annuelle Conjointe (RAC 2024) • Participation à l'atelier régional d'orientation des acteurs territoriaux sur les outils révisés d'intégration du genre et de la nutrition dans les plans et budgets des collectivités territoriales • Participation à l'atelier de formation des producteurs particulièrement des femmes sur les pratiques agroécologiques (production du compost) • Participation à la réunion du CRD consacrée à la conception d'une feuille de route pour la tenue des différentes réunions mensuelles • Participation à la réunion de partage et de validation des plans d'actions des groupes de travail de la plateforme régionale de concertation, d'harmonisation et de suivi du développement intégré dans la région de Kédougou • Participation à la réunion virtuelle de l'ESA continue de Mai. • Elaboration bulletin régional de sécurité alimentaire • Ateliers CDSA de ciblage géographique /PNR2024 • Participation à la réunion mensuelle du comité régional de développement (CRD) • Préparation cérémonie de lancement PNR 2024

AXE STRATÉGIQUE 6 : INNOVATION TECHNOLOGIQUE

L'axe stratégique 6 concerne la Direction Innovation Technologique (DIT).

La planification initiale faisait état d'une action prioritaire pour l'ensemble de l'année 2024 :

1. Action 1 : Opérationnaliser le système d'information sur la sécurité alimentaire et la résilience

Au total 6 activités sont planifiées pour l'année 2024 afin de renseigner cette action prioritaire. Au cours du premier semestre 2024, la DIT a pu mener, en plus des activités régaliennes de soutien aux autres directions, les 2 activités suivantes:

1.1. Acquérir un Abonnement adresse IP Fixe

L'abonnement d'adresse IP publique permet aux équipements de la salle serveur du SE-CNSA d'être accessibles n'importe où en dehors du siège.

Avec cette adresse IP publique, la remonté des données collectées sur le terrain lors des enquêtes de sécurité alimentaire est réalisée sans aucune difficulté. Le budget prévu pour toute l'année 2024 pour cette activité était de **2 601 900 FCFA**. Lors du premier semestre, 1 300 950 FCFA sont dépensés. Le reste est prévu pour le prochain semestre.

1.2. Abonnement à un système de messagerie professionnelle

Le nom de domaine secnsa.sn est inscrit dans le package de messagerie professionnelle du SE-CNSA. Ce package est constitué de la messagerie, l'hébergement du site web SE-CNSA et de la sauvegarde des données dans le cloud. Il permet aux agents du SE-CNSA de pouvoir disposer d'une boîte email professionnelle et d'utiliser l'espace cloud du SE-CNSA pour le partage et le stockage de documents. Le site web est accessible H24.

Actuellement tous les collaborateurs disposent d'une boîte email professionnelle et d'un espace cloud.

Le budget prévu pour cette activité était de **2 100 000 FCFA**. Il a entièrement été consommée.

2. Activités non prévues mais réalisés

2.1. Réalisation d'une bibliothèque numérique

La DIT a réalisé au mois de mai 2024, la mise en place d'une bibliothèque numérique. Cette bibliothèque est un outil moderne ouvert au public pour la consultation de documents, les collaborateurs peuvent s'y connecter et consulter des documents internes.

AXE STRATÉGIQUE 7 : COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

L'axe stratégique 7 concerne la Cellule Communication Et Relation Publique (**CELCOM**).

La planification initiale faisait état de 7 actions prioritaires pour l'ensemble de l'année 2024:

- ✓ Action 1 : Formation des agents et des journalistes
- ✓ Action 2 : Signature des conventions avec les Radios et TV
- ✓ Action 3 : Participation aux foires et journées
- ✓ Action 4 : Communication
- ✓ Action 5 : Production et diffusion de films
- ✓ Action 6 : Publications
- ✓ Action 7 : Actions de visibilité

Cette année 2024, la CELSAP a donc planifié au total 13 activités afin de renseigner ces 7 actions prioritaires. Sur 13 activités planifiées 4 activités ont été réalisées lors du 1er semestre. Les activités concernées sont :

1. Action 3 : Participation aux foires et journées parlant de la SAN

1.1. Préparation et participation aux foires.

L'activité prévu pour l'action 3 était la préparation et la participation aux foires. Ainsi le SE-CNSA, lors de ce premier semestre a participé à la 22e édition de la FIARA qui s'est déroulée du 04 au 26 mai 2024 sous le thème « Le défi de la souveraineté alimentaire face aux changements climatiques ».



Lors de cette exposition, la CELCOM a mis en avant le projet des Nouveaux Territoires Résilients, notamment les EFR aux visiteurs de la Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales. La cellule de communication s'est assurée une bonne participation à travers un stand attrayant, mais aussi la mise à disposition de documents pour les visiteurs.

2. Action 4 : Communication

2.1. Produire des outils de Communication

À travers de multiples canaux, la CELCOM a, dès le début de l'année élaboré une stratégie de communication permettant d'accompagner les différentes directions dans leurs activités, notamment dans leur besoin d'outils de communication. De la conception au tirage, elle opère en étroite collaboration avec le service concerné pour des outils adaptés à l'évènement en question. Le tableau ci-dessous donne les documents qui ont été produit lors de ce premier semestre 2024.

DOCUMENTS	SUPPORTS DE COMMUNICATION PHYSIQUE
<ul style="list-style-type: none"> • Fiche de Communication du Cadre Harmonisé • Signature institutionnelle des agents • Note Technique sur la Situation Alimentaire du Pays • Document PNR 2024 • Rapport atelier d'analyse et d'identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle de mars 2024 • Bulletin SAP (Mars Avril Mai 2024) • Rapport PREGEC Mars 2024 • Rapport Atelier PTBA JUIN 2024 • Rapport RAC-SAR 2024 • Rapport ESA8 2024 • Compte Rendu Formation Niveau 2 CH 3.0 	<p>Conception des supports de communication physiques des activités et programmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CH, • Plateforme régionale de dialogue permanent sur l'alimentation, • Atelier de réalisation du bilan alimentaire, • ESA-Continue, • EFR, • Atelier de formations DEPSE, • Mise en place du Comité Régional de SA, • Atelier de partage des résultats du suivi des réalisations des PPSANR <p>Type de support : Banderole, t-shirts, casquette, polos, Badges, Panneaux divers, Messages dans les réseaux sociaux.</p>

2.2. Relooking des plateformes digitales du SE-CNSA

L'aménagement du site web est enclenché dès le début de l'année avec une mise à jour constante pour rendre la plateforme plus dynamique. La CELCOM a ajouté des contenus et actualisé d'autres qui existaient déjà. Même si le relooking n'est pas entièrement opéré, une amélioration est notée dès la page d'accueil qui n'est plus statique comme avant.



En plus de ce relooking du site web, la CELCOM a assuré le développement de la partie numérique de la communication du SE-CNSA avec la publication de contenus de qualité de manière récurrente sur les réseaux et l'ouverture d'autres comptes et pages. Après Facebook, Twitter et YouTube, le SE-CNSA est désormais présent sur LinkedIn et TikTok. Avec ces nouveaux comptes, le SE-CNSA élargit sa présence au niveau des réseaux sociaux et touche naturellement plus d'internautes grâce à des contenus adaptés au réseau en question. La promotion de ces plateformes est faite en interne, mais aussi au niveau des partenaires et de la communauté connectée en général.

3. Action 5 : Production et diffusion de films

3.1. Production et diffusion du film sur les NTR

Une mission a été effectuée à l'entame du mois de mai pour la réalisation de films au niveau des Exploitations Familiales Résilientes installées dans les régions de Sédhiou et Ziguinchor. Ces films sont faits sous forme de capsule vidéo et sont intitulés « Immersion au niveau des EFR ». Ils peuvent être retrouvés dans toutes les plateformes digitales du SE-CNSA (Facebook, X -Ex Tweeter- Instagram, YouTube etc. (Lien vers YouTube : [Immersion au cœur des EFR, la famille Camara un exemple en terme de résilience.](#)

Ce film a permis de capitaliser sur l'évolution des exploitations mais aussi de faire le point sur les dernières lancées dans le cadre de la mise en échelle du projet des Nouveaux Territoires Résilients financé par l'Union Européenne. La diffusion s'est essentiellement faite sur Internet et au niveau des réseaux sociaux en format capsule, pour atteindre une cible jusque-là négligée.

CONTRAINTES, PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

AXE	CONTRAINTES	RECOMMANDATIONS	PERSPECTIVES
DEPSE	<ul style="list-style-type: none"> • Accès difficile aux données pour faire le suivi de la mise en œuvre du PNASAR ; • Un manque de financements pour le suivi des PPSANR • Manque de financement pour les activités GENRE 	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir un plan de travail et assurer son suivi • Financer la mise en œuvre des plans de suivi des activités • Prévoir un budget sensible GENRE 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire la revue du PTBA 2024 • Finaliser et valider les rapports PPSANR • Préparer et élaborer le rapport annuel dans le cadre du PNASAR • Préparer et élaborer le rapport annuel d'activité du SE-CNSA • Faire la formation sur le logiciel DELTA • Elaborer le PTBA 2025 du PNASAR avec les sectoriels
DRCC	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des ressources financières. 		
CELSAP	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance du budget alloué à la Cellule SAP pour la tenue de ses activités ; • Insuffisance du personnel qui retarde le déroulement des activités ; • Insuffisance des moyens logistiques 		<ul style="list-style-type: none"> • Participer à la concertation technique régionale sur les perspectives agricoles au Sahel et en Afrique de l'Ouest ; • Collecte de données sur la situation alimentaire ; • Formation de niveau 1 du CH 3.0 ; • Session d'analyse du cadre harmonisé ; • Renouvellement des profils des zones de moyens d'existence SN05 et SN15.
CBRSA	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de moyens logistiques pour effectuer certains déplacements ; • Manques de moyens financiers pour la tenue de certaines activités comme les CH décentralisés, le Suivi des PPSANR, les rencontres des CRSA et des CDSA. • Manque de carburant pour les motos ; • Absence d'un budget pour se déplacer encore moins du crédit téléphonique pour appeler les PPSANR ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les BRSA (cas de Diourbel) avec des moyens consistants pour assurer la pérennisation et le suivi régulier des banques céréalières pendant la distribution et le recouvrement des stocks ; • Équiper les bureaux en logistiques afin de faciliter leur travail ; • Doter les BRSA de matériels et de mobiliers de bureau pour améliorer les conditions de travail des agents ; • Mettre à la disposition des BRSA un fonds pour faciliter le déplacement des agents sur le terrain ; • Faire un suivi régulier des conclusions du CH et une bonne orientation des interventions vers les populations en insécurité alimentaire, • Définir clairement dans les documents PNR et PUSA le rôle à jouer par chacun des acteurs au niveau opérationnel dans le processus de mise en œuvre des interventions ; • Renforcer le partage et la communication sur le document (PNR) afin de permettre aux BRSA de jouer pleinement leur rôle de coordinateur et de superviseur des interventions de l'Etat et de ses partenaires ; • Disposer des cartes de DR au moment des enquêtes ; • Confectionner des cartes professionnelles aux agents pour faciliter leurs déplacements et leurs missions de terrain. 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des réalisations des PPSANR • Actualisation du Plan de contingence local avec le consortium ARC REPLICA • Enquête de sécurité alimentaire • Suivi et évaluation de la mise en œuvre du PNR 2024 • Participation aux rencontres en tant que membre de différents comités régionaux

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



Un Peuple ■ Un But ■ Une Foi

—
PRIMATURE

CABINET DU PREMIER MINISTRE



Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
Point E, Rue de Fatick x Bd du Sud, Immeuble Abdoulaye Seck, 3, 4 & 5^{èmes} étages
Dakar, BP 27 161, Tel: + 221 33 865 30 35, mail: secnsa@secnsa.sn

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, C'EST AGIR MAINTENANT !

